



CANBT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 9 juillet 2026

L'essentiel



À retenir



CANBT
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE

1. L'ÉLABORATION D'UN **PACTE DE GOUVERNANCE** À L'ÉTUDE

Les élus communautaires de la CANBT ont pris acte de la tenue du débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance à la suite du renouvellement généralisé des conseils municipaux des communes du territoire.

Ce pacte de gouvernance, entre la CANBT et ses communes membres, constituera un cadre permettant aux collectivités de coordonner leurs interventions, selon leurs compétences respectives, et de définir les modalités d'organisation de l'action publique adaptées aux particularités locales

2. LA CANBT **DÉFEND AUSSI VOS INTÉRÊTS** DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

La CANBT a sollicité son **adhésion à l'association AMORCE**, qui accompagne les collectivités et acteurs locaux, notamment, sur les enjeux de transition énergétique et de gestion territoriale des déchets, et désigné Camille ELISABETH comme son représentant.

En savoir plus

www.canbt.fr



À retenir



CANBT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE

3. LA CANBT SOUTIENT **LA MODERNISATION** DES ÉQUIPEMENTS DE GESTION DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE

Conformément à la volonté de la Collectivité de renforcer la sécurité des usagers et des agents, grâce à une meilleure valorisation des déchets et une optimisation des équipements de gestion des déchets du territoire, les élus communautaires de la CANBT ont approuvé le projet de **modernisation des équipements des déchetteries communautaires** du Nord Basse-Terre.

1 165 600 €

c'est le montant du plan de financement prévisionnel de l'opération.

Une action, au service de l'économie circulaire et de la valorisation des ressources, qui s'inscrit dans les objectifs de la Collectivité en matière de modernisation de l'offre de service public proposé aux habitants du Nord Basse-Terre.

En savoir plus

www.canbt.fr



À retenir



CANBT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE

4. LA CANBT SOUTIENT LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS DE GESTION DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE

Conformément à la volonté de la Collectivité d'améliorer l'accessibilité à un service public de gestion des déchets de proximité, les élus communautaires de la CANBT ont approuvé le projet de **modernisation des équipements de pré-collecte et d'amélioration de l'accessibilité** au service public de gestion des déchets.

1 315 000 €

c'est le montant du plan de financement prévisionnel de l'opération.

Une action qui s'inscrit dans les engagements de la Collectivité en matière de développement de services publics de proximité, d'amélioration du cadre de vie des habitants du Nord Basse-Terre et d'accompagnement de la transition écologique.

En savoir plus

www.canbt.fr



À retenir



CANBT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE

5. LA CANBT SOUTIENT LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS DE GESTION DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE

Conformément à la volonté de la Collectivité d'offrir un véritable service public itinérant de proximité aux habitants, les élus communautaires de la CANBT ont approuvé le projet de création de la **Maison Mobile de l'Économie Circulaire du Nord Basse-Terre**, associant service public, sensibilisation et mobilisation des acteurs locaux, qui ira directement à la rencontre des habitants des six communes du territoire.

150 000 €

c'est le montant du plan de financement prévisionnel de l'opération.

Une action qui s'inscrit dans les engagements de la Collectivité en matière de développement de l'économie circulaire locale et d'accompagnement des habitants dans la transition écologique.

En savoir plus

www.canbt.fr



À retenir

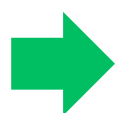


CANBT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE

6. LE NORD BASSE-TERRE ACCÉLÈRE SUR LE COMPOSTAGE

Les élus communautaires de la CANBT ont approuvé l'expérimentation de l'installation de 12 plateformes de compostage partagé au sein de plusieurs résidences collectives réparties sur le territoire.



L'objectif: offrir aux habitants du Nord Basse-Terre des solutions de proximité efficaces pour la gestion des déchets, grâce au compostage partagé.

150 000 €

c'est le montant du plan de financement prévisionnel de l'opération.

Une action qui s'inscrit dans les engagements de la Collectivité en matière de valorisation locale des biodéchets et de réduction des ordures ménagères résiduelles.

En savoir plus

www.canbt.fr



À retenir



CANBT
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE

7. LA CANBT ŒUVRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Les élus communautaires de la CANBT ont approuvé le plan de financement de l'animation et du fonctionnement du **Groupe d'Action Locale (GAL)** Nord Basse-Terre, chargé de la mise en œuvre du programme LEADER 2023-2027.

55 591 €

c'est le montant de la subvention demandée au titre des dépenses de l'année 2025.

Ils ont également approuvé le plan de financement de l'animation et du fonctionnement du **Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA)** Nord Basse-Terre.

41 097 €

c'est le montant de la subvention demandée au titre des dépenses de l'année 2025.

En savoir plus

www.canbt.fr

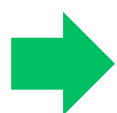


À retenir



8. L'OTI MODIFIE SES STATUTS

Les élus communautaires de la CANBT ont approuvé la modification des statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) du Nord Basse-Terre, comme suit:



«Le comité de direction élit en son sein un président parmi les membres titulaires représentant la CANBT, désignés par le conseil communautaire. Préalablement à cette élection, le conseil communautaire peut proposer un ou plusieurs candidats parmi ses représentants. Seuls les membres titulaires représentant la Collectivité d'agglomération sont éligibles à la fonction de président. Le comité de direction élit également en son sein un ou deux vice-présidents. Les vice-présidents peuvent être choisis parmi les membres des deux collèges.»

En savoir plus

www.canbt.fr



À retenir



CANBT
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE

9. LE CIRP MODIFIE SA GRILLE TARIFAIRE

Les élus communautaires de la CANBT ont approuvé la modification des tarifs 2026-2027 du Centre Intercommunal René PHILOGÈNE (CIRP), comme suit:

Tarifs résidents du Nord Basse-Terre (forfait mensuel)

	ENFANTS (3-15 ans)		ADULTES (16 ans et +)	
	Tarif normal	Tarif réduit (5)	Tarif normal	Tarif réduit (5)
Disciplines collectives (1): (Danse Gwo Ka, éveil musical, éveil artistique (4), ka) (2) Atelier groupe, comédie musicale, solfège renforcement rythmique	25 €	20 €	35 €	30 €
Disciplines individuelles : (3)Cursus musique : 1 instrument (piano, guitare, batterie, basse, ka, chant) Musique Assistée par Ordinateur (MAO)	35 €	30 €	45 €	40 €
Forfait 1 cours individuel (cursus musique) + 1 cours collectif au choix	45 €		60 €	

Tarifs non-résidents du Nord Basse-Terre (forfait mensuel)

	ENFANTS (3-15 ans)		ADULTES (16 ans et +)	
	Tarif normal	Tarif réduit (5)	Tarif normal	Tarif réduit (5)
Disciplines collectives (1): (Danse Gwo Ka, éveil musical, éveil artistique (4), ka) (2) Atelier groupe, comédie musicale, solfège renforcement rythmique	30 €	24 €	42 €	36 €
Disciplines individuelles : (3)Cursus musique : 1 instrument (piano, guitare, batterie, basse, ka, chant) Musique Assistée par Ordinateur (MAO)	42 €	36 €	54 €	48 €
Forfait 1 cours individuel (cursus musique) + 1 cours collectif au choix	54 €		72 €	

(1) Les cours collectifs hebdomadaires sont d'une durée de 45 à 60mn.
(2) Le tarif des cours individuels et collectifs inclut l'accès, sur inscription et sur la base du volontariat, aux ateliers complémentaires : atelier groupe, comédie musicale, renforcement rythmique et solfège.
Atelier groupe : répétition et pratique de l'instrument ou du chant en ensemble.
(3) Les cours individuels hebdomadaires sont d'une durée de 30 à 45 minutes, selon le niveau de l'élève et l'appréciation du professeur.

(4) Groupe 6/7 ans : éveil artistique (musique, arts plastiques).
(5) Tarifs réduits***: A partir de l'inscription de la 2^e personne de la même famille/ A partir de l'inscription à un 2^e cours/ Pour les associations, les bénéficiaires du RSA.
Éveil musical à partir de 3 ans